Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Du Canada à la Corse, l'été des pompiers vauclusiens a été chaud



Le Sdis 84 (*Service départemental d'incendie et de secours de Vaucluse) vient de présenter une partie de ses pompiers intervenus cet été sur les feux de forêt au Canada ainsi que dans la prévention des incendies en Corse.*

Durant l'été, 8 sapeurs- pompiers du SDIS de Vaucluse sont partis en renfort lors des feux de forêt au Canada. Tout d'abords, ce sont le lieutenant-colonel David Durupt et le lieutenant Guillaume Pascal, spécialisés dans la lutte contre les feux d'espaces naturels, qui sont partis en renfort le jeudi 8 juin dernier pour lutter contre les incendies de forêt qui sévissaient dans la province de Québec au Canada.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Un soutient intervenu dans le cadre du mécanisme européen de protection civile.



Ils ont rejoint le détachement français composé d'une centaine de personnels issus des SDIS et des UIISC (Unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile). Placé sous le commandement des autorités locales, le détachement s'est intégré dans le dispositif canadien et a mis en œuvre ses moyens et ses compétences en matière de réalisation de feux tactiques, d'opérations héliportées, d'établissements de grande longueur, de préparation du terrain et de traitement de lisières. La durée de leur mission aura été de 3 semaines.

Ils ont ensuite été relevés dans le cadre d'une coopération bilatérale France-Canada le 29 juin 2023 par trois nouveaux sapeurs-pompiers vauclusiens : le lieutenant-colonel Bouijoux, spécialisé dans la lutte contre les feux de forêt, l'adjudant-chef Latour et le caporal-chef David, spécialistes dans les feux tactiques et le brûlage dirigé.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



L’adjudant-chef Latour et le caporal-chef David

Une dernière relève, dans ce même cadre, s’est opérée 3 semaines après, le mercredi 19 juillet 2023, avec le lieutenant-colonel Edouard Gillet, l’adjudant-chef Eric Pau et le sergent-chef Emile Laurain, tous spécialisés dans la lutte contre les feux d’espaces naturels. La mission de renfort feux de forêt au Canada s’est terminée le 8 août 2023 avec le retour de cette dernière relève.

Des renforts également déployés en Corse

Afin de garder une réponse opérationnelle optimale au vu du niveau de risque feux de forêt en Corse, un détachement de sapeurs-pompiers de la zone Sud venus du continent a été mis en place à partir du 26 juillet jusqu’au 15 septembre 2023. Dans ce cadre, le SDIS 84 a mis à disposition de la zone un camion-citerne feux de forêt avec un équipage, soit 4 sapeurs-pompiers, dès le 26 juillet 2023. 6 relèves auront été assurées toutes les semaines, ce qui représente 29 pompiers vauclusiens mobilisés au total.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

L.G.

Vaucluse : l’ensemble des massifs forestiers interdit d’accès ce vendredi



Ce vendredi 25 août, l’ensemble des massifs forestiers du Vaucluse, à l’exception de celui du Mont Ventoux, est interdit d’accès et de circulation.

En raison des conditions météorologiques prévues aujourd’hui, le niveau de risque d’incendie de forêt est jugé très sévère. Par conséquent, l’accès aux massifs suivants est interdit : Bollène-Uchaux, Dentelles de Montmirail, Rasteau-Cairanne, Collines du Pays Voconces, Plaine du Comtat, Vallée du Rhône, Petit

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Luberon, Monts de Vaucluse, Vallée d'Apt, Grand Luberon, Collines de Basse Durance, Enclave des Papes.

Seul l'accès au massif forestier du Mont Ventoux reste autorisé.

L'Etat investit plus d'un million d'euros pour lutter contre les feux de forêt en Vaucluse

Le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, a annoncé ce jeudi 24 août une enveloppe de plus d'un million d'euros pour lutter contre les feux de forêt en Vaucluse. Cet investissement fait suite aux annonces d'Emmanuel Macron le 28 octobre 2022.

Cette somme de 1,127 million d'euros va notamment permettre l'achat de 5 nouveaux véhicules pour les pompiers de Vaucluse. Au niveau national, 150 millions d'euros ont été investis et 1 100 nouveaux véhicules acquis.

J.R.

Sorgues : un nouveau véhicule d'intervention pour le CCFF

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Début juillet, le CCFF (Comité Communal des Feux de Forêts) de Sorgues, qui assure un rôle de surveillance, d'assistance et de prévention en matière de risques incendie, en coordination avec les sapeurs-pompiers, a fait l'acquisition d'un nouveau véhicule d'intervention.

Financé par la Ville et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, le pick-up est adapté aux massifs forestiers de la commune et équipé d'outils d'intervention rapide : une citerne de 500 litres, un groupe motopompe, un ensemble de tuyaux et de branchements adaptables aux bornes à incendie et une radio en liaison avec les vigies, les autres CCFF du territoire, les agents de l'Office national des forêts et la Police municipale.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Véhicule CCFF © DR

Vigilance feux de forêts : l’accès aux forêts vauclusiennes interdit par endroits

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Interdiction d’accès et de circulation pour la journée de demain, mardi 25 juillet 2023, dans certains massifs forestiers du département de Vaucluse.

En raison des conditions météorologiques prévues pour la journée de demain, le niveau de risque d’incendie de forêt est très élevé.

Par conséquent, en application de l’arrêté préfectoral du 30 mars 2023 :

► L ’accès aux massifs Vallée du Rhône, petit Luberon, Monts de Vaucluse est interdit toute la journée sauf dans les sites dérogatoires, pour les groupes accompagnés par un professionnel et pour la réalisation de travaux seulement autorisés le matin de 5h00 à 13h00 avec des prescriptions de sécurité renforcées.

► L’accès aux autres massifs forestiers du département, bien que présentant un risque, reste autorisé.

Information du public sur la prévision de danger météorologique :
• site internet de l’État en Vaucluse : www.vaucluse.gouv.fr
• borne d’information téléphonique : 04 28 31 77 11

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Attention !
Il est rappelé à chacun qu'en toutes circonstances, la prudence est de mise à l'intérieur des massifs forestiers. Les règles suivantes doivent être scrupuleusement respectées :
► ne pas fumer ;
► ne jamais allumer de feu ;
► ne pas circuler sur les pistes DFCI réservées à l'accès des secours ;
► en cas d'incendie, contacter le 18 ou le 112, en précisant clairement votre localisation et en vous éloignant de la zone d'incendie.

Barbentane lance une collecte de fonds pour la Montagnette



Près d'un an après l'incendie de la Montagnette, la commune de Barbentane lance une collecte de fonds pour mettre en place un réseau d'irrigation.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Les 14 et 18 juillet 2022, la Montagnette située sur la commune de Barbentane subissait un incendie détruisant des centaines d'hectares. « Cette catastrophe écologique a réduit en cendres plus de 5 000 oliviers, des centaines d'espèces végétales endémiques et des milliers d'animaux », explique Olivier Minne, présentateur télé et parrain de l'opération « On se lève pour la Montagnette ». Lancée ce 13 juin, l'opération vise à collecter un maximum de fonds qui serviront à mettre en place un réseau d'irrigation et à transformer la zone en pare-feu protecteur.

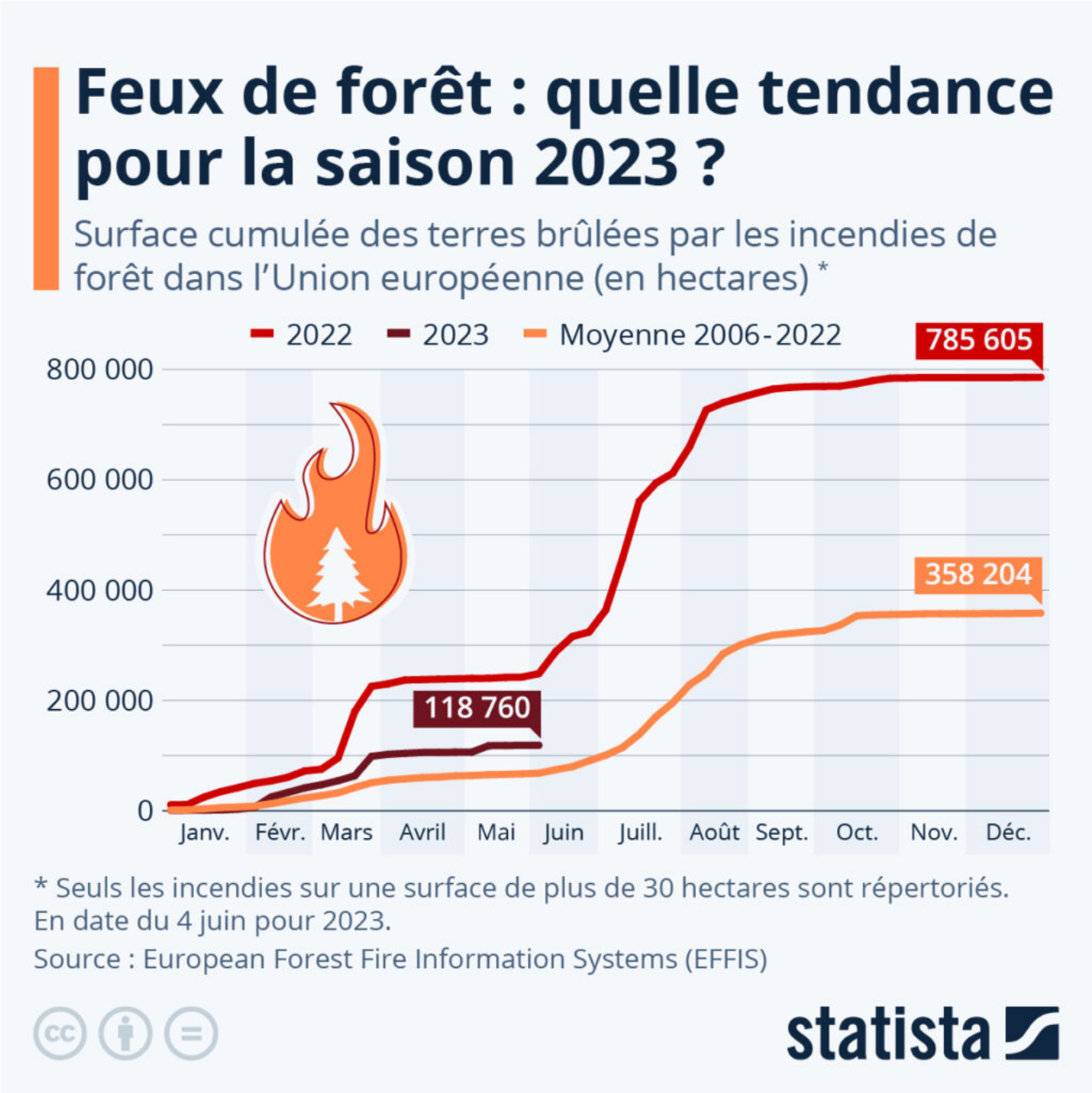
La collecte de fonds est accessible sur la plateforme de crowdfunding KissKissBankBank. La municipalité de Barbentane invite chaque contributeur à donner la somme qu'il souhaite et espère récolter 100 000 €. Afin de toucher le plus grand nombre de personnes, la mairie rappelle que les dons sont déductibles des impôts et lance également un appel aux entreprises.

En parallèle de cette collecte, plusieurs évènements seront organisés au cours de l'été. Du 17 au 24 juillet, l'œuvre de Jean Giono, « Que ma joie demeure », sera interprétée sur la Montagnette à travers un spectacle mêlant jeu et marche. Le 18 juillet, date anniversaire de l'incendie, Barbentane accueillera le spectacle « L'addition » à l'espace Baron de Chabert. Enfin, le 6 août, une soirée d'humour, de chansons et de fêtes, animée par Olivier Minne et marrainée par Michèle Torr sera organisée sur l'esplanade du Séquier. Anne Roumanoff y jouera son spectacle « Tout va bien ! ».

Feux de forêt : quelle tendance pour la saison 2023 en Europe ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Début juin, le gouvernement français a annoncé un plan pour mieux prévenir et combattre les incendies de forêt. Avec le réchauffement climatique, la saison des feux de forêt a tendance à être plus précoce et les surfaces concernées plus vastes. En 2022, 785 605 hectares avaient brûlé dans l'Union européenne (UE), soit plus du double de la moyenne annuelle partie en fumée au cours de la période 2006-2022. L'Espagne et le sud de la France avaient été particulièrement affectés.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

De nombreuses régions d'Europe sont déjà en proie depuis des semaines à une forte sécheresse qui favorise les départs d'incendie. Selon les données du Système européen d'information sur les feux de forêt (EFFIS), la superficie totale de forêt détruite par les feux dans l'UE début juin était d'environ 119 000 hectares. Si ce chiffre est nettement inférieur aux quelque 250 000 hectares brûlés à la même date l'an dernier, il reste néanmoins supérieur à la moyenne des dix-sept dernières années.

À ce stade de l'année, deux pays concentrent les trois quarts des surfaces touchées dans l'UE : l'Espagne (66 000 hectares, soit 57 %), et la France (21 000 hectares, 18 %). Comme le suggèrent les courbes de notre graphique, le risque d'incendie devrait inévitablement augmenter dans les prochaines semaines, la saison des feux atteignant généralement son pic dans l'hémisphère nord entre fin juillet et début août. Ailleurs dans le monde, la saison des incendies bat des records de précocité au Canada. Les autorités ont annoncé que plus de 2,7 millions d'hectares avaient déjà brûlé dans le pays début juin, soit huit fois plus que la moyenne annuelle à la même date depuis 1990, comme le rapporte Le Monde.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Foncier : quel avenir pour le Vaucluse en 2050?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Déjà fortement impacté par les contraintes liées aux risques naturels (inondation et incendie) ainsi qu'à la préservation des terres agricoles et des milieux naturels, le Vaucluse doit maintenant faire. face aux conséquences mal maîtrisées de la loi Zan (Zéro artificialisation nette). Autrement dit, comment sera-t-il possible de faire vivre un territoire quand il ne sera plus possible d'y faire grand-chose ?

« Le Vaucluse, c'est un département un tiers agricole, un tiers inondable et un tiers inflammable », avait asséné en 2017 le préfet d'alors devant des élus interloqués lors d'une l'assemblé générale des maires de Vaucluse. Pensez donc, l'État venait leur dire qu'ils ne pouvaient quasiment plus rien faire dans leur commune et que leur territoire n'avait plus d'avenir. Le contraste était d'autant plus saisissant que lors de la même AG, l'Aptésienne Brune Poirson, alors secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, était venue ensuite marteler que « c'est vous les maires, plus que personne, qui connaissez le Vaucluse. C'est vous, plus que personne, qui savez comment faire face aux situations de ce département. » Depuis, le préfet a été exfiltré sans ménagement 9 mois seulement après sa prise de fonction, mais l'État continue d'envoyer des messages contradictoires : il faut ainsi développer l'un des départements les plus pauvres de France mais il devient de plus en plus difficile d'étendre des zones d'activités. Il faut créer de l'emploi mais l'on ne veut pas accueillir les locaux des entreprises qui les génèrent. Il faut construire du logement social, mais le foncier n'est pas disponible…

Lire également : "La loi 'zéro artificialisation nette' annonce la fin du rêve français"

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

■ Ombre de la loi Zan et exode urbain

Pour ne rien arranger, avec la loi Zéro artificialisation nette (Zan), l'État veut maintenant interdire, d'ici 2050, toute consommation nouvelle de terre pour construire. Dans ce cadre, les collectivités locales doivent ainsi réduire de 50% le rythme d'artificialisation et de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020. Objectif : mettre un coup d'arrêt à l'exode urbain, en faisant flamber le prix du foncier tout en imposant un modèle de construction de la ville sur la ville. Le tout en faisant plus de développement économique avec moins de foncier à disposition. Une vision très centralisée qui sur-métropolise la France, tout en pénalisant les petites communes de moins de 2 000 habitants (près des deux tiers des communes de Vaucluse) majoritairement responsables de cette artificialisation. Et tout cela, bien évidemment, sans proposer à ces dernières les solutions d'accompagnement en ingénierie pour les objectifs annoncés.

> "Imposer un modèle de construction de la ville sur la ville."

Autre oubli : la volonté d'un nombre croissant d'habitants qui ne veulent plus vivre dans des grandes villes, souvent durablement endettées, de plus en plus violentes et plus chères (taxes foncières, stationnement, interdiction de circuler…). Une sorte d'exode urbain, vers les communes 'paisibles', que le gouvernement veut donc arrêter à tout prix en fixant la richesse dans les grands pôles métropolitains. Un mouvement que l'engouement pour le télétravail ne devrait pas atténuer, bien au contraire, dans un département qui a fait le choix du développement à marche forcée pour le très haut débit numérique (ndlr : le Vaucluse est le département le plus avancé de la Région Sud dans ce domaine et l'un des plus en pointe au niveau national). Autre conséquence : une raréfaction du foncier qui fait monter les prix de l'immobilier pour des classes moyennes vauclusiennes frappées par un sentiment de déclassement de plus en plus difficile à supporter pour des ménages qui arrivent de moins en moins à se loger. Un tiers des Vauclusiens ne peut ainsi acheter un bien de plus de 90 000€ et la moitié ne peut acquérir un logement dont le prix est supérieur à 140 000€ dans un département où l'Insee prévoit une augmentation de la population de 15 000 personnes d'ici 2050 (2 fois plus que les Alpes-Maritimes) en raison d'un solde migratoire venant compenser un solde naturel qui deviendrait négatif dès la période 2030- 2040.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Dans le Vaucluse, 90% des communes sont concernées par le risque inondation et 40% des habitants du département résident en zone inondable. Les zones inondables sont majoritairement situées dans des zones où la pression urbaine est la plus forte. Par ailleurs, 40% du territoire départemental est exposé au risque feu de forêt.

■ Consommation foncière effrénée

Il faut dire qu'en matière de consommation du foncier le Vaucluse n'a pas été non plus l'un des meilleurs élèves de la classe. En effet, si la France est le pays européen qui a le plus artificialisé son sol depuis ces dernières décennies par rapport au nombre d'emplois qu'il a créés et par rapport au nombre d'habitants hébergés, la tendance est encore plus marquée en Vaucluse. Entre 1945 et 2010 la population du département a été multipliée par 2 alors que dans le même temps la surface urbanisée a été multipliée par 4. L'espace occupé par un Vauclusien est ainsi passé de 520 m2 en 1945 à 900 m2 65 ans plus tard. Principale victime de cette frénésie foncière : les terres agricoles qui ont diminué 3 fois plus rapidement en Vaucluse que la moyenne nationale sur cette période. Plus de la moitié de la consommation de ces espaces s'étant faite au bénéfice de formes urbaines peu denses favorisant l'étalement urbain et le 'mitage' des terres. Rien qu'entre 2001 et 2013, 2 900 ha d'espaces agricoles (90%) et naturels (10%) ont été artificialisés en Vaucluse, soit près de 1,9% de la surface du territoire. Cela correspond quasiment à la superficie de la commune d'Aurel, soit au rythme d'un terrain de football par jour !

> "Entre 2001 et 2013, on a artificialisé en Vaucluse au rythme d'un terrain de football par jour."

Sur les 10 dernières années, 2 280 ha ont à nouveau été consommés dont 23% pour des activités et 70%

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

pour l'habitat. Cela représente 16% de la consommation régionale pour 11% de la population. Cette artificialisation a été plus marquée dans la périphérie avignonnaise faisant de la cité des papes l'aire urbaine la plus étendue après Marseille, mais l'une des moins denses en termes de population de France. Cela a pour conséquence pour Avignon, dont l'étalement se poursuit plus que pour le reste de Provence-Alpes-Côte d'Azur, d'éloigner le coeur de la ville des espaces ruraux. Ainsi, pour Avignon, il fallait déjà en 2009 faire plus de 20 kilomètres depuis la ville centre pour rejoindre ces zones à caractère rural (soit sous le seuil de 68 habitants au km2 correspondant à la moyenne d'alors des couronnes périurbaines de la région). Quasiment autant qu'à Lyon (21 km), Saint-Étienne (20 km) mais davantage que Nîmes (18 kilomètres) et Montpellier (16 kilomètres). Une tendance à l'étalement qui, depuis, n'a fait que se renforcer dans un territoire où 82% des déplacements domicile-travail sont réalisés en voiture et où les surfaces économiques et commerciales représentent 22% des surfaces artificialisées contre 14% à l'échelle nationale.

Lire également : "Assises du foncier économique en Vaucluse, la révolution est en marche mais qui le sait ?"

■ Concilier sobriété foncière et développement économique

Pour les élus, l'équation semble difficile à résoudre en essayant d'imaginer un nouveau modèle d'aménagement et de développement devant concilier sobriété foncière et développement économique. L'ensemble en préservant notre capital agricole, une des premières richesses du Vaucluse via sa biodiversité et sa capacité de souveraineté alimentaire, et naturel, un autre atout du département pour le tourisme notamment, tout en répondant aux besoins des entreprises et en intégrant la transition écologique et d'adaptation climatique.

3 entreprises vauclusiennes participent au salon Expoprotection 2022

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Du 15 au 17 novembre 2022, à Paris – Porte de Versailles, 22 entreprises de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur présenteront leur activité et leurs nouveautés à l'occasion du salon Expoprotection, le salon international de la prévention et de la maîtrise des risques. Parmi ces 22 entreprises, 3 sont Vauclusiennes.

Rendez-vous n°1 en France, l'évènement prévoit d'accueillir près de 700 exposants nationaux et internationaux et 18 000 visiteurs dans ses deux univers complémentaires : risques professionnels & industriels et risques malveillance & incendie.

Pendant 3 jours, Expoprotection proposera le must de l'expertise et de l'innovation pour permettre à ses visiteurs de comprendre les évolutions du marché, d'identifier les bons partenaires et de sélectionner les solutions adaptées à leurs besoins pour aujourd'hui et pour demain.

Parmi les 22 entreprises participantes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 3 sont Vauclusiennes : DPL, Mille SAS et Delta Plus.

DPL : créé en 1947, le groupe Rozenbal est depuis plus de 70 ans expert dans les articles de ménage et l'un des principaux intervenants en GSA, GSB, collectivités, grossistes… pour les gammes de brosserie de ménage, éponges et récurage, lavettes, serpillières, microfibres, gants de ménage, cintres et articles pour l'étendage et le rangement du linge.

Mille SAS : marque premium et spécialiste de la chaussure de sécurité, Gaston Mille pense, conçoit, teste et lance la fabrication de chaque modèle depuis plus de 100 ans dans l'usine familiale située à Courthézon. Grâce à son pôle recherche et développement, la marque bénéficie de toutes les innovations du marché tant au niveau technique qu'ergonomique.

Delta Plus : depuis plus de 40 ans, Delta Plus protège les femmes et les hommes au travail en concevant, fabriquant et commercialisant des solutions complètes de protection individuelle et collective pour les professionnels dans le monde entier. L'entreprise propose des solutions pour les 5 grandes familles d'EPI, permettant une protection efficace des utilisateurs, de la tête aux pieds.

L'entreprise ICARE ATM SAFETY, située à Bagnols-sur-Cèze et spécialisée dans la fabrication de lunettes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

de protection à verres correcteurs, participera également au salon.

Salon Expoprotection du 15 au 17 novembre à Paris – Porte de Versailles (Pavillon 1).

J.R.

Trois pompiers volontaires vauclusiens reçoivent la médaille de bronze de la sécurité intérieure

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Trois sapeurs-pompiers volontaires viennent d'obtenir la médaille de bronze de la sécurité intérieure pour leur dévouement exemplaire lors d'un terrible incendie qui a fêté son premier anniversaire hier. Dans la nuit du 17 août 2021, les flammes avaient ravagé les communes de Beaumes-de-Venise et de Saint-Hippolyte-le-Graveyron. Cet événement avait mobilisé plus de 300 pompiers.

Cette décoration civile et militaire a donc été attribuée à Jean Gondrand, caporal-chef des sapeurs-pompiers volontaires, à Vincent Mayan, sergent des sapeurs-pompiers volontaires, ainsi qu'à Jean-Pierre Surle, sergent-chef des sapeurs-pompiers volontaires. Cette médaille leur a été décernée au titre de l'agrafe 'Sapeurs-pompiers'. « A travers eux, c'est à tous les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, si durement éprouvés depuis le début de cet été, que je veux adresser mon profond respect et mes sincères remerciements », a déclaré le sénateur Jean-Baptiste Blanc.

V.A.